



1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec J8B 2M3
(450) 229-6637 Télécopieur : (450) 229-5203

RÈGLEMENT N^o 326-2016

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le règlement n^o 326-2016 établissant la date, l'heure et le lieu des réunions du conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut et fixant la date de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes a été adopté de la façon suivante :

23 novembre 2016 : avis de motion

13 décembre 2016 : adoption par le conseil de la MRC

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Sainte-Adèle, ce treizième (13^e) jour du mois de décembre de l'an deux mille seize (2016).

Jackline Williams,
Directrice générale et secrétaire-trésorière